



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

santé

Question écrite n° 112376

Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur la toxicité de certains produits chimiques sur le cerveau du fœtus et du petit enfant. Selon des spécialistes de santé publique, les effets toxiques des produits chimiques, dont des pesticides et des solvants, sur le développement du cerveau du fœtus et de petit enfant sont en général négligés alors qu'ils pourraient avoir induit des troubles neurologiques chez des millions d'enfants dans le monde. Ils ont recensé une liste non limitative de 202 produits industriels présentant cette capacité de nuire au cerveau humain, et concluent que la pollution chimique pourrait avoir endommagé le cerveau de millions d'enfants dans le monde. Une épidémie silencieuse avec des effets qui peuvent être discrets (par exemple, une diminution de l'intelligence ou certaines modifications du comportement) et qui n'apparaissent pas dans les statistiques sanitaires. En conséquence, il lui demande de lui faire savoir sa position à ce sujet, sachant que les auteurs réclament, au titre de la précaution, des règles strictes pour les produits susceptibles de nuire au cerveau en formation, et leur assouplissement si le risque s'avère moins important.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Roubaud](#)

Circonscription : Gard (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 112376

Rubrique : Enfants

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 décembre 2006, page 12901